

**Déclaration du Chef de la Délégation Algérienne**  
**S.E. Mme Taous Feroukhi, Ambassadeur Représentant Permanent**  
**18<sup>e</sup> Conseil Ministériel de l'OSCE**  
**Vilnius, 7 Décembre 2011**

Monsieur le Président,

Je voudrais vous exprimer ma profonde gratitude aux Autorités de la Lituanie pour la qualité de l'accueil, à Vilnius, et l'excellente organisation de la présente session du Conseil annuel ministériel de l'OSCE.

Permettez-moi de remercier l'Irlande pour sa présidence avisée du Groupe de contact en lui souhaitant plein succès pour sa future présidence de l'OSCE en 2012. Permettez-moi d'assurer le futur Président du Groupe de Contact Méditerranéen, l'Ukraine, de notre coopération.

L'Algérie se félicite de l'adoption de la Déclaration de Vilnius sur le Partenariat qui s'inscrit dans le sillage de la Déclaration d'Astana pour le « renforcement de l'interaction avec les Partenaires », et du regain d'intérêt pour la dimension méditerranéenne de l'OSCE, enregistré à la lumière des bouleversements dans la région Afrique du Nord/Moyen-Orient.

Il s'agit-la d'une nouvelle étape qui s'ouvre au partenariat méditerranéen, propice à la conjugaison des efforts, pour hisser le cadre de dialogue, de concertation et de coopération à la hauteur des défis et opportunités de la globalisation de notre monde en mutation accélérée, dans une approche résolument tournée vers l'avenir, privilégiant l'écoute et la compréhension mutuelle.

En effet, la relation euro-méditerranéenne, fondée sur le concept de l'indivisibilité de la sécurité, commande un rapprochement des perceptions sur les questions d'intérêt commun. Qu'il s'agisse de la persistance des menaces à la sécurité ou de l'apparition de nouvelles, dont la cybercriminalité; des conflits non résolus, notamment, celui du Moyen-Orient, ou des incertitudes de la crise économique et financière internationale aggravée par la dette souveraine des pays de la zone Euro.

Nul doute que les efforts visant à imprimer un saut qualitatif au partenariat méditerranéen, contribueront à consolider les progrès réalisés et à assurer davantage de visibilité ainsi qu'un égal traitement de ses Membres. Cette dynamique requiert l'adaptation des règles et procédures régissant le fonctionnement du partenariat (Conseil permanent, Groupe de Contact, Conférence Méditerranéenne Annuelle). Des propositions concrètes ont été faites par les Partenaires méditerranéens, dont l'Algérie, pour améliorer leur interaction et leur implication dans les sujets qui les concernent.

Les défis sont multidimensionnels. Nous assistons à une accélération sans précédent des changements dans notre région dont les manifestations les plus visibles sont l'organisation d'élections démocratiques. L'acceptation des résultats des urnes traduit la profonde aspiration démocratique des peuples de la région qui aspirent à davantage de justice sociale et de moralisation de la sphère économique et politique.

Or, les étapes électorales aussi réussies soient-elles, ne doivent pas occulter les autres impératifs de la démocratie. Faut-il rappeler que les soubresauts enregistrés dans notre région, ont été

alimentés par les insuffisances des institutions qui ont affaibli l'Etat de droit et la bonne gouvernance ainsi que pour les vulnérabilités de l'économie, incapable d'assurer un développement pouvant satisfaire de façon durable les besoins socio-économiques.

L'Algérie qui a expérimenté, en Octobre 1988, les bouleversements que connaissent aujourd'hui les autres pays de la région s'emploie, sous l'impulsion du Président Abdelaziz Bouteflika, à approfondir le vaste programme de réformes politiques et économiques pour relever les défis du processus démocratique.

Les priorités des réformes en cours, portent sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour consolider l'Etat de droit, les libertés fondamentales, dont la liberté d'expression et d'opinion, sans oublier la promotion de la participation de la Femme dans la vie publique, par l'octroi d'un quota de 30% pour les postes électifs.

Dans ce contexte, l'Algérie réaffirme son intérêt à approfondir sa coopération avec l'OSCE dans les trois dimensions du concept de sécurité, dans le cadre d'un processus d'appropriation des instruments et du savoir-faire développés par l'Organisation. Elle ne manquera pas de faire appel, en cas de besoin, à l'expertise l'OSCE. A cet égard, la coopération avec l'AP/OSCE est un motif de satisfaction. En atteste la participation de l'Algérie à l'observation des élections en Tunisie.

Au plan économique, il s'agit d'œuvrer au Co-développement socioéconomique avec les pays de la rive Sud, fondé sur un partenariat mutuellement bénéfique destiné à réduire de façon significative le fossé qui sépare les deux rives de la Méditerranée, source d'instabilité et d'insécurité.

La préservation de l'environnement offre des opportunités dans les domaines de l'économie verte, des énergies nouvelles et renouvelables, de l'efficacité énergétique sans oublier la sécurité énergétique à propos de laquelle l'Algérie réaffirme son intérêt. Relever les défis de la désertification, de la dégradation des sols et de la raréfaction des ressources en eau, revient à enrayer l'immigration illégale favorisée par ces problèmes en attente de solutions.

La dimension politico-militaire suscite notre intérêt, notamment, à la lumière des changements en cours en Afrique du Nord, en raison de la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi que des Manpads. La disponibilité sans précédent de quantités massives d'armes, y compris anti-aériennes, est source de sérieuse préoccupation pour les pays du Sahel, vu le risque de voir cet arsenal tomber aux mains de groupes terroristes, avec les conséquences que l'on imagine sur les personnes et les biens, sans oublier la sécurité de la navigation aérienne.

L'Algérie réaffirme sa détermination à lutter résolument contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée qui pose un sérieux défi à la sécurité et à la stabilité régionale. Elle a œuvré à l'émergence de perceptions communes sur ces deux phénomènes interconnectés, ayant permis l'institutionnalisation du cadre de consultations et de coopération, y compris opérationnelle, illustré par l'adoption de politiques et de projets de développement socioéconomique d'intérêt commun.

Dans le même temps, l'Algérie poursuit ses efforts de sensibilisation pour parachever l'édifice juridique international visant à tarir toutes les sources et formes de financement du terrorisme, y compris le paiement des rançons pour la libération des otages. L'Algérie encourage l'OSCE à contribuer à l'adoption d'un instrument juridique international pénalisant le versement de contreparties financières aux terroristes.

Parallèlement, l'Algérie contribue aux efforts de l'Union Africaine pour ériger le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) basé, à Alger, en Centre d'excellence. Elle encourage, également, la coopération établie avec l'Unité d'Action contre le Terrorisme (ATU) de l'OSCE et les autres cadres onusiens et internationaux compétents en la matière.

Madame la Présidente,

La lutte contre les discriminations, dont l'Islamophobie, contribue grandement à la coexistence pacifique des cultures et des civilisations ainsi qu'à la promotion des relations de coopération et de partenariat, hélas contrariées par une idéologie qui tend à assimiler l'Islam au terrorisme, attisée par un discours haineux, notamment, des partis politiques d'extrême droite et de certains medias.

Outre l'importance d'œuvrer à enrayer cette tendance dangereuse, il importe également d'assurer la mise en œuvre des recommandations issues des Conférences de l'OSCE sur la tolérance, et d'accroître les efforts de sensibilisation en direction des systèmes d'éducation, pour promouvoir l'émergence d'un dialogue serein sur les questions culturelles et culturelles qui enrichissent notre diversité.

Par ailleurs, en tant que Membre fondateur du Traité de Pelindaba érigeant l'Afrique en Zone Exempte d'Armes Nucléaire (ZEAN), l'Algérie exhorte à la création d'une telle Zone au Moyen Orient, comme mesure de confiance essentielle pour la sécurité régionale. Elle se réjouit de la désignation du Secrétaire d'Etat de la Finlande, Jaako Laajava, comme Facilitateur de la Conférence 2012 sur le Moyen Orient qui se déroulera à Helsinki.

En conclusion, permettez- moi d'évoquer l'élargissement du partenariat méditerranéen, eu égard à la demande introduite par l'Autorité Nationale Palestinienne en 2004. Dans ce contexte, nous exhortons l'OSCE à donner une suite favorable à cette requête qui s'inscrit dans le cadre de la solution des deux Etats, acceptée par la Communauté internationale.

Je vous remercie.